



1) FESTIVITÉS A VENIR

- **Castagnade** : Rendez-vous à la salle Papillon le samedi 5 novembre à partir de 19 h pour une grande soirée ardéchoise (assiette ardéchoise et châtaignes rôties) organisée par le comité d'animation. Celui-ci se réunira en Assemblée Générale le jeudi 10 novembre à 18 h 30 également à la salle Papillon.

- **Loto des Frigoules** : le 13 novembre à 14 h aura lieu le loto du club des Frigoules à la salle Papillon.

- **Téléthon** : le samedi 3 décembre à la salle Papillon diverses activités (marche, tombola, vente de gâteaux.....) seront organisées par le CCAS et la Mairie au profit du Téléthon avec le soutien des différentes associations communales.

- **Marché de Noël** : Il se tiendra le dimanche 4 décembre à l'intérieur et à l'extérieur de la salle Papillon de 9 h à 17 h. Organisé par le comité d'animation, vous pouvez contacter Francine Andriot pour un emplacement au 06 11 21 84 44.

- **Noël des enfants** : Le Père Noël viendra à Lanas le samedi 17 décembre ! Des affiches seront apposées pour informer les enfants et leur famille du déroulement de cette animation.

Venez participer à toutes ces rencontres et passez un agréable moment de convivialité !

2) Cérémonie du 11 novembre

Comme chaque année, à 11 h une cérémonie de commémoration aura lieu aux monuments aux morts. Elle sera suivie du partage du verre de l'amitié.

3) Rallye du Bas Vivarais

Organisé par l'ASA (Association Sportive Automobile), il sera de passage dans notre commune pour une spéciale sur le chemin des Gras le samedi 19 et le dimanche 20 novembre. Le départ aura lieu en haut de la Montée de Barès. La circulation et le stationnement seront réglementées de 10 h à 21 h le samedi et de 7 h à 17 h le dimanche dans certains endroits du village. Un courrier de la mairie est joint avec ce Flash infos aux personnes concernées par ces limitations. Tout est mis en œuvre pour sécuriser les personnes et les lieux par les organisateurs.

4) Comité des jeunes

Le comité des jeunes prend « doucement forme ». Il s'est réuni le vendredi 28 octobre. Une charte sera rédigée afin de le formaliser. Les jeunes présents ont beaucoup d'idées et d'envies : réflexion sur des projets communs pour rassembler différentes générations autour d'actions et manifestations à organiser.

5) Recensement des jeunes

Chaque jeune Français qui atteint 16 ans au cours de l'année doit se faire recenser en mairie. Pour cela il doit venir avec sa carte d'identité ou passeport valide, le livret de famille à jour et un justificatif de domicile. Son recensement citoyen fait, il reçoit une attestation qu'il devra présenter lors de certaines démarches (inscription au BAC, au permis de conduire...). Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée de Défense et Citoyenneté (JDC).

6) Point sur les travaux

- Éclairage Public : Pour réaliser une économie d'électricité, des lampes LED ont été installées sur certains lampadaires. Suite à un problème de livraison, la mise en place de ces lampes a été arrêtée. Elle devrait reprendre très prochainement.

- Décorations de Noël : Vu l'augmentation des tarifs d'énergie, le conseil municipal n'a pas souhaité refaire poser les illuminations à l'entrée et à la sortie du village. Comme l'année dernière il est proposé aux villageois qui le souhaitent de décorer les sapins qui seront Place de la Molle, carrefour des Auches, chemin des Bras et place principale du village. Merci de votre participation !

- Cour de l'école : Les travaux de réfection du sol ont été réalisés au cours de ces vacances de Toussaint afin de casser la dalle existante et sécuriser cette cour. Un arbre sera planté au mois de novembre.

- Agrandissement du garage : Le toit est posé. Les travaux se continuent progressivement.

Prochain rendez-vous écrit dans le journal communal en début d'année !

En attendant bel automne à tous !

